

DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

(Application du décret n°74-449 du 15 mai 1974, de l'arrêté du 16 mai 1974 modifié et des articles 634 à 636.2 de l' « Instruction générale relative à l'état civil » du 11 mai 1999)

Je soussigné(e) _____

Domicilié(e) à _____

Nature du livret :

- ☐ D'époux
- ☐ De mère naturelle ou adoptive
- ☐ De père naturel ou adoptif
- ☐ Commun des père et mère naturels

Motif de la demande :

- ☐ Perte, vol ou destruction du premier livret
- ☐ Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret
- ☐ Epoux dépourvu du livret

Les circonstances motivant ma présente requête sont les suivantes :

Duplicata du livret :

- ☐ **Par présentation du premier livret**

*Je choisis une des deux formules
suivantes :*



- Sans présentation du premier livret**

*Je choisis obligatoirement la
seconde formule :*

- ☐ Etablissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état-civil de ma résidence
- ☐ Reconstitution d'un nouveau livret par transmission aux officiers de l'état-civil ayant transcrit ou dressé les actes dont les extraits figurent au livret

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement) au verso sont exacts,

Fait à :

Le :

Signature :

Pièces à joindre au formulaire :

- Carte d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Acte de naissance de toutes les personnes concernées par le livret

Mariage

Contracté à la mairie de :

Le :

_____ (1)	ENTRE	_____ (1)
Nom		Nom
Prénoms ⁽²⁾		Prénoms ⁽²⁾
Né(e) le		Né(e) le
À		À
(4)		(4)
(5)		(5)

Enfants

Nom	Nom
Prénoms ⁽²⁾	Prénoms ⁽²⁾
Né(e) le	Né(e) le
À	À
(4)	(4)
Nom	Nom
Prénoms ⁽²⁾	Prénoms ⁽²⁾
Né(e) le	Né(e) le
À	À
(4)	(4)
Nom	Nom
Prénoms ⁽²⁾	Prénoms ⁽²⁾
Né(e) le	Né(e) le
À	À
(4)	(4)

- (1) Indiquer « EPOUX ou PERE » ou « EPOUSE ou MERE »
- (2) Bien indiquer TOUS les prénoms
- (3) Rayé la mention inutile
- (4) Mentionner le cas échéant la date et le lieu de décès
- (5) Préciser le cas échéant la date du divorce ou de séparation de corps